Pétition contre l'implantation en cours d'un nouveau pylône d'antennes relais à proximité des lotissements rue Marie Curie et Avenue François Mitterrand à Lion-sur-Mer

Les travaux d'installation ont débuté le 10 mars dernier sans aucune information des riverains !

De quoi s'agit il ? Un pylône d'antennes relais de 25 m de haut, va être érigé dans le terrain agricole, à quelques dizaines de mètres des pavillons de la rue Marie Curie, l'avenue François Mitterrand, proche de l'aire de jeu et des terrains de sports… les fondations sont en train d'être posées sans aucun panneau, pourtant obligatoire, pour indiquer la nature du chantier !

Est-ce bien légal ? L'installation est faite par une entreprise pour le compte d'un opérateur de téléphonie, sur un terrain privé moyennant une location. Les travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme de la mairie, accordée semble-t-il depuis plus de 2 ans. La mairie dit qu'elle n'a plus de recours possible… Mais nous, Si ! les riverains et les habitants de Lion-Sur-Mer peuvent s'opposer à cette installation aux conséquences pouvant être grave pour notre santé et cadre de vie :

- **Risques avérés sur votre santé** et celle de vos enfants (ces ondes sont classées cancérogènes 2B par l'OMS depuis 2011 + décisions de justice reconnaissant l'électrosensibilité en France depuis 2015)
- **perte moyenne de 30%** de la valeur des biens immobiliers
- une fois le pylône installé, **il sera trop tard !** Le pylône pourra être équipé d'antennes supplémentaires sans aucune demande ni autorisation préalable

Faites circuler et signer cette pétition autour de vous,
puis **scannez et envoyez** à mouvement.emov@gmail.com

Nom et Prénom	Adresse	Signature